



Délégation départementale de Domont

6 avenue du Lycée - BP 01
95335 Domont cedex

N° sociétaire : 161191 R

7 ALLEE DES NOISETIERS

95670 MARLY LA VILLE

Attestation d'Assurance Responsabilité d'Organisateur RAQVAM ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES

► Risques garantis :

Risques liés à l'organisation de toute manifestation accueillant du

► Contenu des garanties

"Garanties Responsabilité civile-

- | | |
|--|-----------------------------|
| • Dommages corporels | 30 000 000 €/sinistre |
| • Dommages matériels et immatériels | 15 000 000 €/sinistre |
| La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à | 30 000 000 €/sinistre |
| • Dommages immatériels non consécutif | 50 000 €/sinistre |
| • Intoxication alimentaire | 5 000 000 €/année assurance |

► Durée du contrat : Annuelle avec tacite reconduction

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Niort, 21/11/201
Le représentant de la Société